



# NATIONAL BEACH SOCCER 2023

-

## Phase Régionale

19/05/2023

# SOMMAIRE

---



**01**

Contexte

**02**

Organisation

**03**

Formats

**04**

Administratif

# 01

## Contexte

---



# Contexte

## Compétition Masculine

- Organisé par LFA pendant plus de 10 saisons, le National Beach Soccer masculin est devenu en 2019 une compétition Nationale Fédérale dirigée par la DIRECTION DES COMPETITIONS NATIONALES.
- Après deux saisons totalement blanches pour le Beachsoccer, l'édition 2022 a repris la saison dernière et aura permis à l'AS ETAPLES d'être vice-champion de France.
- *Cette saison, le NBS aura également lieu avec des demi-finales à Châteauroux les 13/14 et 15/16 juillet (2x2 jours)*
- *La Finale nationale aura lieu les 28-29-30 juillet 2023 à ST JEAN DE MONTS*
- *Il y aura 12 équipes qualifiées pour la finale, soit 1 place pour la Ligue des HAUTS DE FRANCE.*



# Contexte

## Compétition Féminine

- Comme l'an dernier, il n'y aura malheureusement pas de compétition Nationale Féminine cette année.
- Malgré cela, la Ligue des Hauts de France a tout de même décidé d'organiser une Coupe de la Ligue Beach Soccer spécifique Féminine.
- Cette dernière aura lieu le même week-end que la compétition garçons, et nous permettra de redynamiser la pratique féminine, 2 ans après le titre nationale de Calais.

# 02

# Organisation

---



# Organisation générale



- La FFF est responsable de l'organisation générale de la finale du National Beach Soccer.
- Elle valide l'engagement des Ligues (*date limite des engagements fixée au 12 mai 2023*) et définit le règlement de la compétition.
- Elle s'appuie sur la Ligue et ses Districts pour l'organisation de la compétition au niveau Départemental et/ou Régional.

# Cahier des charges

## Terrain de jeu

Les rencontres de la Phase Régionale se dérouleront sur le terrain permanent de l'US Blaringhem.

## Format Epreuve

- Le format sera établi en fonction du nombre d'équipes engagées
- La phase Régionale se déroulera sur les 24 et 25 juin 2023

## Sportif

- 4 équipes minimum
- 2 arbitres officiels par match
- Matches de 3 x 12 minutes
- 2 matches maximum par équipe et par jour

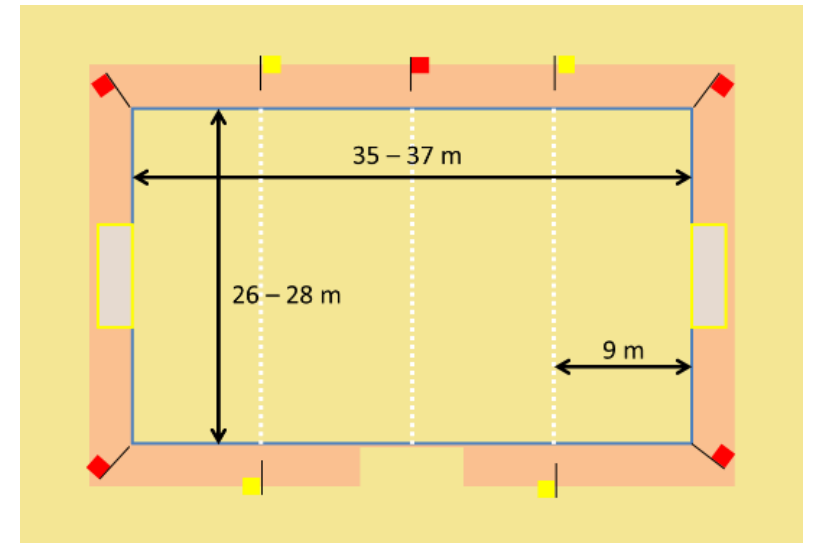
## Financement

La phase Régionale est à la charge de la Ligue.

## Hébergement - Restauration

Les équipes auront la possibilité de dormir sur place (Camping de la commune)

Les repas du samedi midi et du dimanche midi sont pris en charge par la Ligue





# 03

## Formats

---



# Format Masculin



**Finale Nationale à 12 équipes – 4 jours de compétition.**

▪ Phase départementale – organisation libre

Organisation  
District / Ligue

▪ Phase régionale – format à 4 équipes minimum

▪ Demi-Finales Nationales à Châteauroux

Organisation  
F.F.F.

▪ Finale Nationale à St Jean de Monts



# Format Masculin

## Phase régionale

- La Ligue des Hauts de France organise une phase qualificative pour les Demi-Finales Nationales.
- La **phase régionale** réunira au moins 4 équipes et au maximum 6 équipes, et se déroulera sur 2 journées le week-end du 24 et 25 juin 2023.
- A l'issue de la phase régionale, **1 équipe** sera **qualifiée** pour la finale Nationale.



# Format Féminin

**Finale Régionale à 4 ou 6 équipes – 2 jours de compétition.**

- Phase régionale – format à 4 équipes minimum

Organisation  
Ligue

## Phase régionale

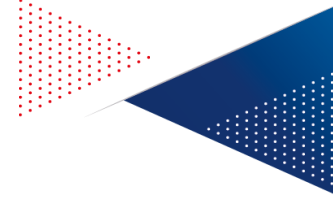
- La **phase régionale** réunira au moins 4 équipes et au maximum 6 équipes, et se déroulera sur 2 journées le week-end du 24 et 25 juin 2023 à BLARINGHEM.
- *L'équipe vainqueur à l'issue des 2 jours remportera la Coupe de la Ligue Beach soccer Féminin.*

04

# Démarches administratives

---

# Annexes à retourner



## Fiche d'engagement club

- A remplir par le club et à retourner à la Ligue.
- Préciser les noms, prénoms et numéros de licences des 20 joueurs/joueuses potentiellement susceptibles de participer à la compétition avec le club engagé. Ces derniers ne pourront pas participer à la dite compétition avec un autre club.
- **Fiche d'engagement à retourner à la Ligue pour le 20 juin 2023 :**
  - Secrétariat Technique : [technique@lfhf.fff.fr](mailto:technique@lfhf.fff.fr)
  - ou
  - CTR DAP, référent Beach soccer : [saguiar@lfhf.fff.fr](mailto:saguiar@lfhf.fff.fr)

# Conditions de participation

- Les feuilles **de match** sont limitées à l'inscription de 14 personnes maximum (dont 12 joueurs maximum et 1 encadrant minimum). Voir *Licences et qualification des joueurs* ci-dessous.
- Les listes des clubs engagés et de leurs joueurs/joueuses sont communiquées à la Fédération par les Ligues concernées au plus tard 15 jours avant l'entrée en compétition (phase Régionale).
- **Licences et qualification des joueurs/joueuses :**
  - Le National Beach Soccer est ouvert aux joueurs/joueuses de catégorie Senior à laquelle peuvent également participer les joueurs de catégorie U17, U18 et U19, par exception à l'article 12.2 du Statut du Football Diversifié et dans le respect des conditions définies à l'article 73 des Règlements Généraux FFF.
  - Les joueurs/joueuses doivent être titulaires d'une licence enregistrée **avant le 30 avril** de la saison en cours, au sein du club avec lequel ils participent au National Beach Soccer, et dont la durée de validité s'étend jusqu'à la fin de l'épreuve.
  - Il doit s'agir d'une licence de joueur Amateur (Libre, Futsal, Football d'Entreprise, Loisir). Un joueur/joueuse ne peut participer à la compétition que pour un seul club.
- Les arbitres exigent la présentation des licences et vérifient l'identité des joueurs avant chaque match.
- Un joueur ne présentant pas de licence peut participer au match sous réserve de respecter les dispositions de l'article 141.1 des Règlements Généraux de la FFF.
- Les dispositions de l'article 151 des Règlements Généraux ne sont pas applicables. Néanmoins, il est interdit pour tout joueur de participer le même jour à plus de 2 matchs de Beach Soccer.



**MERCI**

**CONTACT** : [bhochart@cotedopale.fff.fr](mailto:bhochart@cotedopale.fff.fr) - tél 03.21.46.98.95 – 06.71.87.97.86